

IMPORTANT : Veuillez enregistrer le formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir avec Adobe Reader
Ne pas remplir le formulaire dans un navigateur Web.

Nom de l'enseignant :		STATUT :	
Matricule :		☐ Enseignant à contrat	
Date : Du		au	☐ Enseignant à taux horaire
École / Centre :			
Tâche à %			
Nb d'heures :			
Spécialité :		Sous-spécialité :	

1. Chaque énoncé de compétence est composé d'indicateurs qui sont autant de comportements à juger présents, à améliorer ou faibles; ces indicateurs permettent de poser un jugement sur les composantes de la compétence évaluée.

Insatisfaisant	Cotes : 1-2	Exigences du poste non rencontrées . Lacunes majeures. Peu ou pas d'amélioration malgré l'accompagnement. Manquements pouvant nuire : - au fonctionnement de l'école, - à la qualité des services, - au climat ou à la sécurité.	Performance inacceptable en contexte d'évaluation de rendement .
Peu satisfaisant	Cotes : 3-4-5	Certaines attentes partiellement atteintes. Améliorations observées, mais insuffisantes . Encadrement fréquent requis. Autonomie limitée ou instable.	Compétence fragile ou incomplète.
Satisfaisant	Cotes : 6-7-8	Les attentes essentielles du poste sont atteintes . Travail fiable et conforme au rôle. Ajustements possibles, mais non critiques . Autonomie adéquate.	Compétence atteinte .
Très satisfaisant	Cotes : 9-10	Dépasse largement les attentes. Initiative, leadership ou expertise marquée. Autonomie complète. Retombées positives sur l'équipe ou l'organisation.	Compétence exemplaire .

3. Le formulaire doit être signé par la direction de l'établissement et par l'enseignant(e). La signature atteste que l'enseignant(e) a pris connaissance de l'évaluation et non qu'il ou elle en approuve le contenu. Une copie du formulaire est ensuite remise à l'enseignant(e).

4. Le formulaire est retourné au Bureau de la dotation au Service des ressources humaines à l'adresse courriel dossier@cssdm.gouv.qc.ca à la plus rapprochée des échéances suivantes : à la fin de la prestation de travail ou, au plus tard, le 31 mars (pour la FGA) ou le 1^{er} mai (pour la FP) de chaque année scolaire.

5. Le barème de réussite est :

Évaluation réussie :	Résultat de 70% et plus
Échec de l'évaluation :	Résultat de moins de 70% Si le résultat est inférieur à 60%, le SRH étudiera le dossier afin de décider du maintien du lien d'emploi.

6. Les exigences à satisfaire pour inscrire l'enseignant sur la liste prioritaire et sur la liste de rappel sont les suivantes:

Liste prioritaire :	Avoir complété, au cours d'une même année, 250 heures d'enseignement comprenant 150 heures dans un même centre accompagné d'une évaluation positive de son rendement.
Liste de rappel :	Avoir complété, au cours d'une même année, 150 heures d'enseignement dans un même centre sans obtenir d'évaluation négative de son rendement.

NB. Cette grille d'évaluation a été établie en fonction du référentiel ministériel des 13 compétences de la profession enseignante. Vous constaterez que cette grille comporte 10 des 13 compétences, les compétences 1, 8 et 10 ne sont pas incluses.

C2 - Maîtriser la langue d'enseignement.

L'enseignant :

- maîtrise les règles et les usages de la langue d'enseignement, à l'oral;
- maîtrise les règles et les usages de la langue d'enseignement, à l'écrit;
- suscite l'intérêt pour la langue d'enseignement et son apport culturel;
- offre aux élèves des rétroactions quant à leur usage de la langue orale et écrite;
- adapte son registre de langue en fonction des personnes à qui il s'adresse;
- communique de manière cohérente et intelligible;
- met de l'avant le vocabulaire propre à sa ou à ses disciplines d'enseignement;

Niveau de développement de la compétence	Insatisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Cote	1-2	3-4-5	6-7-8	9-10

Indiquez la cote donnée :

Indiquez tous les contextes qui ont servi à l'évaluation de cette compétence.
(Obligatoire si l'enseignant a obtenu « peu satisfaisant » ou « insatisfaisant ») :

C3 - Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage.

L'enseignant :

- élabore des situations d'enseignement et d'apprentissage à partir des contenus des programmes d'études ;
- prévoit des activités d'intégration, de transfert et de réinvestissement des connaissances / savoirs;
- assure une cohérence entre l'intention pédagogique, les éléments de connaissance / savoirs, les compétences et les critères d'évaluation;
- prévoit le matériel et les activités en tenant compte de l'hétérogénéité de son groupe d'élèves;
- prévoit son enseignement en fonction des activités qui peuvent se dérouler au même moment (ex. : soutien linguistique).

Niveau de développement de la compétence	Insatisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Cote	1-2	3-4-5	6-7-8	9-10

Indiquez la cote donnée :

Indiquez tous les contextes qui ont servi à l'évaluation de cette compétence.
(Obligatoire si l'enseignant a obtenu « peu satisfaisant » ou « insatisfaisant ») :

C4 - Mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage.

L'enseignant :

- communique aux élèves l'intention pédagogique, les attentes et les compétences visées de la situation d'enseignement et d'apprentissage;
- propose des tâches stimulantes et variées pour maintenir l'engagement des élèves;
- ajuste la situation d'enseignement et d'apprentissage en fonction des imprévus qui surgissent au cours de sa mise en œuvre;
- mobilise les connaissances des élèves et déconstruit, au besoin, leurs préconceptions;
- effectue des rétroactions constructives régulièrement pour soutenir l'apprentissage et la compréhension des élèves;
- utilise des stratégies pédagogiques pour répondre aux besoins du groupe et de chaque élève;
- propose des retours réflexifs pour favoriser chez les élèves la synthèse des apprentissages effectués;
- ajuste ses interventions en fonction des signes d'inattention et d'incompréhension des élèves

Niveau de développement de la compétence	Insatisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Cote	1-2	3-4-5	6-7-8	9-10

Indiquez la cote donnée :

Indiquez tous les contextes qui ont servi à l'évaluation de cette compétence.
(Obligatoire si l'enseignant a obtenu « peu satisfaisant » ou « insatisfaisant ») :

C5 - Évaluer les apprentissages.

L'enseignant :

- conçoit ou choisit des instruments d'évaluation qui s'appuient sur les programmes d'études, les cadres d'évaluation et s'il y a lieu, les domaines d'apprentissage;
- utilise des modalités d'évaluation appropriées pour l'objet évalué;
- prévoit les interventions appropriées en fonction des forces et des défis des élèves;
- effectue des rétroactions constructives auprès des élèves pour les situer dans leurs apprentissages;
- s'assure que les élèves comprennent ce sur quoi ils sont évalués;
- respecte les balises ministérielles et les attentes de l'organisme scolaire en matière d'évaluation et de communication des résultats;
- porte son jugement professionnel à partir d'une prise d'informations variées, suffisantes et pertinentes (uniquement dans les situations d'évaluation en aide à l'apprentissage).

Niveau de développement de la compétence	Insatisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Cote	1-2	3-4-5	6-7-8	9-10

Indiquez la cote donnée :

Indiquez tous les contextes qui ont servi à l'évaluation de cette compétence.
(Obligatoire si l'enseignant a obtenu « peu satisfaisant » ou « insatisfaisant ») :

C6 - Gérer le fonctionnement du groupe-classe.

L'enseignant :

- favorise un climat de classe respectueux, stimulant et sécurisant;
- exploite les repères culturels propres à la discipline d'enseignement;
- aide les élèves à reconnaître et à gérer adéquatement leurs comportements et leurs émotions;
- contribue au développement des habiletés sociales et relationnelles de ses élèves;
- intervient adéquatement au regard des signes de démotivation et d'incompréhension des élèves;
- gère l'organisation spatiale et physique de la classe pour favoriser des conditions d'apprentissage appropriées;
- veille à une gestion adéquate du temps afin de maximiser celui consacré aux apprentissages;
- gère efficacement les comportements inappropriés.

Niveau de développement de la compétence	Insatisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Cote	1-2	3-4-5	6-7-8	9-10

Indiquez la cote donnée :

Indiquez tous les contextes qui ont servi à l'évaluation de cette compétence.
(Obligatoire si l'enseignant a obtenu « peu satisfaisant » ou « insatisfaisant ») :

C7 - Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves.

L'enseignant :

- module les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des besoins et des capacités des élèves;
- mobilise des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation des élèves;
- privilégie différents regroupements d'élèves pour favoriser les apprentissages;
- favorise des stratégies d'entraide qui tiennent compte de l'hétérogénéité des élèves;
- s'assure d'un certain équilibre entre les interventions personnalisées et celles destinées à l'ensemble du groupe;
- consulte différentes ressources (intervenantes et intervenants scolaires ou communautaires, parents, ouvrages spécialisés, etc.) pour répondre aux besoins des élèves;
- met en œuvre les plans d'intervention ou les plans d'aide à l'apprentissage en collaboration avec l'équipe-école.

Niveau de développement de la compétence	Insatisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Cote	1-2	3-4-5	6-7-8	9-10

Indiquez la cote donnée :

Indiquez tous les contextes qui ont servi à l'évaluation de cette compétence.

(Obligatoire si l'enseignant a obtenu « peu satisfaisant » ou « insatisfaisant ») :

C9 - S'impliquer activement au sein de l'équipe-école.

L'enseignant :

- participe à la mise en œuvre du projet éducatif de l'établissement;
- valorise les attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires établis de concert avec l'équipe-école;
- collabore à la mise en place de solutions relatives à des problèmes rencontrés par un ensemble d'élèves ou par l'équipe-école;
- coordonne ses interventions avec l'équipe-école dans l'intérêt des élèves;
- entretient des relations professionnelles constructives et harmonieuses avec les membres de l'équipe-école;
- prend en compte l'expertise des autres membres de l'équipe-école dans les interventions à mener auprès des élèves.

Niveau de développement de la compétence	Insatisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Cote	1-2	3-4-5	6-7-8	9-10

Indiquez la cote donnée :

Indiquez tous les contextes qui ont servi à l'évaluation de cette compétence.

(Obligatoire si l'enseignant a obtenu « peu satisfaisant » ou « insatisfaisant ») :

C11 - S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession.

L'enseignant :

- porte un regard réflexif sur sa pratique;
- choisit ses activités de formation continue en fonction des compétences à développer;
- démontre sa capacité à transférer dans sa pratique les connaissances acquises grâce à ses formations initiale et continue;
- analyse les enjeux rencontrés pour consolider sa posture professionnelle;
- développe une culture collaborative avec ses pairs et la communauté.

Niveau de développement de la compétence	Insatisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Cote	1-2	3-4-5	6-7-8	9-10

Indiquez la cote donnée :

Indiquez tous les contextes qui ont servi à l'évaluation de cette compétence.
(Obligatoire si l'enseignant a obtenu « peu satisfaisant » ou « insatisfaisant ») :

C12 - Mobiliser le numérique.

L'enseignant :

- exploite le potentiel du numérique pour répondre aux besoins des élèves et favoriser leurs apprentissages;
- adopte une posture critique et avisée au regard de l'utilisation des outils numériques en contexte scolaire;
- justifie l'utilisation ou la non-utilisation des outils et des ressources numériques dans les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- encourage, chez les élèves, une utilisation créative des outils technologiques;
- soutient les élèves dans la sélection de sources numériques fiables;
- sensibilise les élèves et leurs parents aux répercussions de l'utilisation du numérique sur les relations sociales ainsi que sur la santé physique et psychologique;
- respecte les droits d'auteur, la propriété intellectuelle et la confidentialité dans l'usage des outils et des ressources numériques;
- emploie les outils numériques sélectionnés pour communiquer avec l'équipe-école, les parents, les élèves et la communauté.

Niveau de développement de la compétence	Insatisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Cote	1-2	3-4-5	6-7-8	9-10

Indiquez la cote donnée :

Indiquez tous les contextes qui ont servi à l'évaluation de cette compétence.
(Obligatoire si l'enseignant a obtenu « peu satisfaisant » ou « insatisfaisant ») :

C13 - Agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

L'enseignant :

- agit et se comporte de manière respectueuse à l'égard de l'école et de ce qu'elle représente;
- encourage les actions et les comportements qui reflètent les valeurs de l'école;
- agit en fonction de ses droits et responsabilités professionnelles issus du cadre légal, notamment la *Loi sur l'instruction publique* et le *Code d'éthique ministériel*;
- agit avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte aux élèves et à leur famille;
- dénonce et déconstruit les savoirs, les pratiques et les attitudes qui produisent ou reproduisent des situations d'exclusion et de discrimination;
- adopte des pratiques inclusives pour prévenir toute forme de discrimination auprès des élèves et de l'équipe-école;
- est en mesure de justifier ses interventions et ses décisions.

Niveau de développement de la compétence	Insatisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Cote	1-2	3-4-5	6-7-8	9-10

Indiquez la cote donnée :

Indiquez tous les contextes qui ont servi à l'évaluation de cette compétence.
(Obligatoire si l'enseignant a obtenu « peu satisfaisant » ou « insatisfaisant ») :

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Rappel du barème de réussite :

Évaluation réussie :	Résultat de 70% et plus
Échec de l'évaluation :	Résultat de moins de 70% Si le résultat est inférieur à 60%, le SRH étudiera le dossier afin de décider du maintien du lien d'emploi.

Rappel des exigences pour inscrire l'enseignant sur la liste prioritaire et sur la liste de rappel sont les suivantes :

Liste prioritaire :	Avoir complété, au cours d'une même année, 250 heures d'enseignement comprenant 150 heures dans un même centre accompagné d'une évaluation positive de son rendement.
Liste de rappel :	Avoir complété, au cours d'une même année, 150 heures d'enseignement dans un même centre sans obtenir d'évaluation négative de son rendement.

COMPÉTENCE	NOTE OBTENUE	COMPÉTENCE	NOTE OBTENUE
Maîtriser la langue d'enseignement.	/ 10	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves.	/10
Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage.	/10	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école.	/10
Mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage.	/10	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession.	/10
Évaluer les apprentissages.	/10	Mobiliser le numérique.	/10
Gérer le fonctionnement du groupe-classe.	/10	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession.	/10

Note finale : _____ / 100

Note finale : _____ %

Signature de l'enseignant (e) : _____

Signature de la direction adjointe (s'il y a lieu) : _____

Signature de la direction : _____

Date : _____